



Recensement des personnes fragiles et isolées

Montbazin, le 26 juin 2025

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de vigilance canicule que nous traversons et en prévision d'autres périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables, un registre est tenu en Mairie afin de recenser les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Ce registre a pour finalité de permettre, en cas de nécessité, de contacter régulièrement, accompagner et protéger les Montbazinois fragiles et isolés.

Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous connaissez une personne susceptible d'être concernée dans votre voisinage, n'hésitez pas à contacter la Mairie au **04 67 78 72 02**, qui suivra avec attention chaque situation.

Nous vous invitons à compléter le formulaire, ci-joint, pour l'inscription sur ce registre communal. Vous pouvez le déposer en Mairie, l'adresser par email : mairie@montbazin.fr ou demander par téléphone qu'on vienne le récupérer à votre domicile.

Cette démarche est volontaire et la confidentialité est naturellement garantie conformément à la réglementation en vigueur.

***N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services municipaux
afin d'être inscrit dans le
Registre des personnes fragiles et isolées de la Commune***

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Josian RIBES
Maire

